**FORMULAIRE POUR ADRESSER UNE PLAINTE A LA CNIL**

**CONCERNANT LE DISPOSITIF DU BOUCLIER DE PROTECTION DES DONNEES UE-ETATS -UNIS (*PRIVACY SHIELD*)**

**Pour les traitements de données qui ne relèvent pas des activités de renseignement**

Afin de faciliter le traitement de votre plainte, il est recommandé de communiquer à la CNIL l’ensemble des informations demandées dans le formulaire ci-dessous. A noter cependant que l’utilisation du présent formulaire est facultative et vous avez la possibilité d’adresser votre plainte par les autres moyens de communication mis à disposition par la CNIL. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que les informations demandées dans le formulaire ci-dessous sont nécessaires afin de pouvoir traiter votre plainte.

1. Merci de bien vouloir indiquer:

a. Votre nom (afin de vous contacter)

Cliquer ici pour saisir votre texte.

b. Vos préférences de contact (numéro de téléphone, adresse e-mail, adresse postale)

Cliquer ici pour saisir votre texte

c. Le nom ou tout autre identifiant utilisé par l’entreprise aux Etats-Unis pour vous identifier, tel qu’un nom d’utilisateur par exemple (obligatoire s’il s’agit d’une demande relative au droit d’accès[[1]](#footnote-1) )

Cliquer ici pour saisir votre texte.

2. Si possible, veuillez indiquer quelle société a transmis vos données aux Etats-Unis (Veuillez communiquer les coordonnées de l’entreprise)

Cliquer ici pour saisir votre texte.

3. Si possible, veuillez indiquer quelle(s) société(s) établies aux Etats-Unis pourraient être impliquée(s) dans le traitement de vos données ?

Cliquer ici pour saisir votre texte.

4. Veuillez préciser les raisons pour lesquelles vous pensez que vos données ont pu être transférées depuis l’Union européenne vers une société établie aux Etats-Unis qui adhère au dispositif du Privacy Shield (par exemple, information fournie dans une politique de confidentialité).

Cliquer ici pour saisir votre texte.

5. Veuillez expliquer quelles règles du dispositif du Privacy Shield n’auraient pas été respectées par l’entreprise établie aux Etats-Unis.

Cliquer ici pour saisir votre texte.

6. Veuillez préciser si votre demande a pour objet d’obtenir des informations ou une réparation.

Cliquer ici pour saisir votre texte.

7. Avez-vous déjà tenté de résoudre le problème en contactant directement l’entreprise (ou les entreprises) concernée (s) établie (s) aux Etats-Unis ? Si oui, quelle en a été l’issue ? Merci de bien vouloir fournir les échanges relatifs à votre demande.

Cliquer ici pour saisir votre texte.

8. Quelle autre démarche avez-vous entreprise afin d’obtenir les informations ou la réparation demandée et quelle réponse avez-vous obtenue à la suite de ces démarches ?

Cliquer ici pour saisir votre texte.

**Qui traitera les données à caractère personnel communiquées dans le présent formulaire et comment seront-elles protégées ?**

La CNIL est le responsable de traitement des données communiquées dans le cadre du présent formulaire. Lorsque le « Panel informel des autorités de protection des données »[[2]](#footnote-2) est compétent, vos données seront communiquées aux autres autorités de protection des données des Etats Membres de l’Union européenne qui participent au panel. La règlementation européenne relative à la protection des données personnelles s’applique dans ce cas et protège les données traitées ainsi par l’ensemble des autorités de protection des données de l’Union européenne concernées. Conformément à la règlementation européenne relative à la protection des données personnelles, les autorités de protection des données traiteront vos données exclusivement aux fins de gestion de votre plainte. Vos données feront l’objet d’un accès restreint et seront uniquement accessibles par le personnel habilité au sein des autorités de protection des données concernées.

**Mes données seront-elles transférées auprès des entreprises établies aux Etats-Unis ou des autorités américaines ?**

Lorsque votre plainte peut être traitée sans que vos données soient communiquées aux entreprises établies aux Etats-Unis ou aux autorités américaines, celles-ci ne leur seront pas communiquées.

Veuillez noter cependant que le traitement de votre plainte peut nécessiter le transfert de vos données auprès de la société concernée aux Etats-Unis et/ou auprès des autorités américaines (le Département du Commerce américain, la Commission Fédérale du Commerce ou le Département des Transports américain). Ceci peut comprendre votre nom, tout autre identifiant que vous avez utilisé dans le cadre de vos communications avec la société établie aux Etats-Unis ou toute autre donnée qui aurait été traitée par la société aux Etats-Unis et qui serait concernée par votre plainte.

Si un tel transfert s’avère nécessaire pour le traitement de votre plainte, vous en serez informé de manière spécifique préalablement au transfert et aurez la possibilité de décider si vous souhaitez poursuivre.

L’issue de la procédure de plainte pourra les cas échéant être rendue publique. Toutefois, les données vous concernant ne seront pas publiées dans le cadre de cette publication.

1. Si votre demande concerne le droit d’accès à vos données, il sera nécessaire de communiquer ces informations. A défaut, l’entreprise établie aux Etats-Unis ne pourra pas déterminer quel utilisateur lui a adressé une plainte et ne sera dès lors pas en mesure de vous identifier et de traiter votre demande. Des éléments complémentaires pourront le cas échéant vous être demandés par la CNIL afin de procéder aux vérifications nécessaires de ces informations (authentification). [↑](#footnote-ref-1)
2. Le « Panel informel des autorités de protection des données » regroupe les autorités de protection des données des Etats Membres de l’Union européenne sera mis en place afin de traiter les plaintes relatives aux données de ressources humaines transférées depuis une entité européenne vers une société établie aux Etats-Unis et qui adhère au dispositif du Privacy Shield, ou lorsque la société aux Etats-Unis s’est volontairement engagée à coopérer avec les autorités de protection des données de l’Union européenne. [↑](#footnote-ref-2)